

1. Caractères généraux de la mission de l'expert-comptable ou du réviseur
2. Techniques de la révision comptable
 - Acquisition d'une connaissance générale de l'entreprise et de son environnement
 - o Documentation externe
 - o Documentation interne : organisation administrative et comptable
 - Évaluation du contrôle interne
 - o Questionnaire du contrôle interne
 - o Diagrammes de circulation des documents
 - o Grille de séparation des fonctions
 - Instrument de la révision
 - o Examen analytique
 - o Contrôle physiques
 - o Contrôles par regroupements internes et externes
 - o Sondages
 - Normes de révision
 - Problèmes spécifiques liés à l'informatisation
3. Organisation du travail
 - Planification de la mission
 - Programme de travail
 - Dossier de révision :
 - o Documents de travail
 - o Dossier permanent et dossier de l'exercice
 - Délégation et supervision
 - Relations avec les acteurs de l'entreprise révisée
 - o Services comptables
 - o Contrôle interne
 - o Organes sociaux : AG, C.A., Conseil d'entreprise,
 - o Organismes externes
4. Opinion de l'expert-comptable ou du réviseur
 - Appréciation générale de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle
 - Certification du réviseur d'entreprises et attestation légale de l'expert-comptable
 - Rapport de révision.